

REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Registre n° **183**

SEANCE du 15 mai 2006

Date de dépôt de la délibération par l'autorité préfectorale :

OBJET DE LA DELIBERATION

Collège du Parc – Représentation de la Ville

Madame Dillenseger expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ses réunions des 25 mars et 25 juin 2001, 10 mai 2004 et 31 mai 2005, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Ville au conseil d'administration et à la commission permanente du collège du Parc.

La représentation actuelle est la suivante :

- conseil d'administration :

- titulaires : Mme Anne Dillenseger et M. Jacques Danière
- suppléants : Mmes Elisabeth Biot et Marie-Christine Delebarre

- commission permanente

- titulaire : M. Jacques Danière
- suppléant : Mme Anne Dillenseger.

Or, Mme Dillenseger et M. Danière m'ont fait part de leur souhait de ne plus siéger dans ces instances.

Pour les remplacer je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir procéder à la désignation de nouveaux représentants de la Ville au conseil d'administration et à la commission permanente du collège du Parc.

Ont été désignés comme représentants de la Ville au conseil d'administration et à la commission permanente du collège du Parc :

- conseil d'administration :

- titulaires : Mme Marie-Josèphe Durnet-Archeray et M. Jean-Pierre Bouhelier
- suppléants : Mmes Elisabeth Biot et Marie-Christine Delebarre

- commission permanente

- titulaire : Mme Marie-Josèphe Durnet-Archeray
- suppléant : M. Jean-Pierre Bouhelier

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ